



LE MOT DU MAIRE

À l'aube de 2025, les vacances de Noël se profilent.

Permettez-moi de revenir sur les événements de ce mois de décembre qui ont vu votre générosité se confirmer. Nous avons récolté 472 kilos de denrées au profit de la banque alimentaire. Je rappelle que ces denrées restent à la commune et sont destinées à nos concitoyens qui en ont le plus besoin !

Bien entendu, je ne peux pas oublier la pleine réussite du marché de Noël qui, comme à chaque fois, fait l'admiration des visiteurs toujours de plus en plus nombreux. Bravo au comité d'animation dont l'ingéniosité ne tarit pas, à tous les bénévoles et à tous ceux qui ont participé au succès de ce rendez-vous annuel !

Le 7 décembre a eu lieu l'inauguration de la deuxième extension du pôle médical en présence de nombreux élus qui ont pu admirer non seulement la réalisation mais également la fonctionnalité. J'en profite pour remercier tous les professionnels de santé qui y exercent au quotidien en faisant preuve d'humanité et de grand professionnalisme.

Le mois de décembre a également vu passer une tempête qui, heureusement, était bien moindre que celle de l'année dernière. Toutefois, elle a engendré quelques chutes d'arbres et j'en profite pour relayer un message d'ENEDIS qui rappelle la nécessité d'entretenir ses haies et d'élaguer les arbres qui joutent les lignes ! En effet, toute intervention est facturée et si le propriétaire n'a pas d'assurance, cela peut revenir cher ! De même, il est impératif que les personnes qui ont besoin d'une assistance respiratoire se fassent connaître auprès de l'ARS qui, en cas de coupure de courant, alertera en priorité, via la préfecture, les services de dépannage !

Je termine en vous souhaitant, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, de très belles fêtes de Noël et de fin d'année, en vous donnant rendez-vous le 17 janvier pour les vœux de la municipalité auxquels vous êtes tous chaleureusement invités ; c'est l'occasion de mieux faire connaissance et d'échanger autour d'un pot avec vos élus et agents municipaux.

JEAN-PHILIPPE DUFFORT



ECHOS DE LA MAIRIE

Cérémonie des Vœux du maire

Monsieur le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale ont le plaisir de convier les bénévoles, les associations, les commerçants et artisans ainsi que l'ensemble de la population à la cérémonie des vœux qui aura lieu le :

Vendredi 17 janvier à 19h00 à la salle Mil Ham

Cette cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié.

Inauguration du pôle médical

Les nouveaux locaux de notre pôle médical ont été inaugurés par M. le Maire, en présence de Madame la Sous-préfète, Françoise Plouviez-Diaz, Madame Nadège Havet et Monsieur Philippe Paul, sénateurs, Monsieur Maël De Calan, président du Conseil Départemental, Monsieur Henri Billon, président de la CCP Landivisiau, d'élus, de professionnels de santé et d'entrepreneurs.

Ce projet collectif porté par les élus, professionnels de santé et bien d'autres est l'aboutissement d'une réflexion menée depuis de nombreuses années pour répondre aux besoins de santé de nos concitoyens.



Ce bâtiment de plus de 1000 m² accueille plus de 20 professionnels de santé dans des locaux chaleureux et adaptés aux patients et à leurs familles.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour ce projet ainsi qu'à tous nos professionnels de santé qui permettent un accès de qualité aux soins.

Un troisième défibrillateur à Plouzévé !

La commune de Plouzévé a installé un troisième défibrillateur sur le bâtiment du Foyer A. Caill, place du Champ de Foire.

Les deux autres sont situés à la mairie et à la salle omnisports de Roz Avel.

Nous vous demandons de bien respecter le matériel car il peut sauver des vies !



Bénévoles du bulletin : invitation

Par tous les temps, vous diffusez les informations de la commune ! Pour vous remercier, nous vous invitons à partager un moment de convivialité autour d'un café gâteaux, le **samedi 25 janvier à partir de 9h30 en mairie.**

Un grand merci !



SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2024

Le procès-verbal est approuvé.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

M. Le Maire rend compte aux Conseillers Municipaux des décisions qu'il a pu prendre depuis la dernière séance en vertu des compétences qui lui ont été déléguées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

- ADHESION AU SYNDICAT MIXTE POUR L'ABATTOIR DU FAOU

Le SIVU de la région du Faou gère un service public d'abattage dans le cadre du fonctionnement de l'abattoir du Faou dont il a initié la construction et la mise en gestion. Après 60 ans de service, cet abattoir est devenu obsolète et la fermeture à terme de cet outil qui est inévitable, privera alors la région d'un équipement indispensable.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime s'est engagée depuis de 2010 auprès du SIVU de la région du Faou dans l'étude pour la construction d'un nouvel abattoir public au Faou.

Au vu du dimensionnement et de la vocation de ce nouvel outil, la CCPCAM a souhaité impliquer les EPCI Finistériens, y compris la CCPL, dans le projet.

Le Conseil Municipal autorise la C.C.P.L. à adhérer audit Syndicat.

- CONVENTION DE REVERSEMENT PARTIEL, PAR LES COMMUNES, DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES PERÇUE SUR LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Municipal approuve la convention de reversement partiel, par les Communes, de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activités économiques communautaires. Le fonds ainsi créé alimentera une péréquation financière entre communes.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2023

La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau exerce les missions de service public de l'eau potable et de l'assainissement depuis le 1^{er} Janvier 2024 et nous présente son rapport sur le prix et la qualité du service. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

FINANCES 2025 : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement, à hauteur du quart des crédits ouverts sur l'exercice 2024, et ce jusqu'à l'adoption des Budgets Primitifs 2025 Commune et Pôle Médical, pour faire face aux dépenses d'investissement à régler dès le début de l'année 2025.

ACQUISITION DU BATIMENT DU CREDIT AGRICOLE

Le Crédit Agricole va quitter les locaux de Plouzévéde en début

d'année 2025 et le bâtiment va ainsi être vendu. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette acquisition.

SERVICES PERISCOLAIRES : TARIFS 2025

Conjointement avec la Mairie de Trézilidé et pour tenir compte de l'augmentation du prix des repas, le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de cantine de 10 centimes :

- **3,80 €** par repas pour les élèves domiciliés à Plouzévéde et Trézilidé.

- **4,10 €** par repas pour les élèves domiciliés à l'extérieur.

Les tarifs de la garderie sont maintenus.

FAMILLES RURALES : ACOMPTE SUR LA SUBVENTION 2025

Depuis plusieurs années et pour faciliter la gestion du centre de loisirs par l'association Familles Rurales, un acompte sur leur subvention est accordé dans l'année. Le Conseil Municipal accepte de verser un acompte de 16.427,32 €.

TRANSFERT DES RESULTATS DU BUDGET ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, la compétence « assainissement » est gérée par la CCPL. Ce transfert de compétence a pour conséquence que notre budget annexe dédié au service de l'assainissement collectif est clôturé au 31 décembre 2023 et qu'il y a lieu de transférer une partie des excédents de ce budget à la C.C.P.L. : 4.514,39 € pour le fonctionnement et 78.802,05 € pour l'investissement.

TRANSFERTS A LA COMMUNE SUITE A LA DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PLOUZEVEDE

Depuis le 01/01/2024, la compétence « eau potable et assainissement non collectif » est gérée par la CCPL. Ce transfert de compétence a pour conséquence que le budget du SIE est clôturé au 31 décembre 2023.

Le Conseil Syndical du S.I.E. de Plouzévéde s'est réuni afin d'acter, le transfert de l'actif et du passif, ainsi que les résultats de clôture.

Le Conseil Municipal entérine ces résultats et une partie de l'excédent de fonctionnement sera à rétrocéder à la C.C.P.L. en 2025.

ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION « PREVOYANCE »

Le Conseil Municipal autorise l'adhésion au contrat de groupe proposé par le Centre de Gestion du Finistère pour la prévoyance des agents. Ce contrat débutera au 1^{er} Janvier 2025 pour une durée de 6 ans.

ENQUETE PUBLIQUE : SCEA DE LA VALLEE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier d'enquête publique en cours pour une restructuration de l'élevage concerné.

MOTION RELATIVE A LA PROTECTION DES ELUS LOCAUX DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS

Lors du dernier Carrefour des Communes, une réflexion a émergé concernant les conditions d'exercice de nos fonctions d'élus locaux, en



ECHOS DE LA MAIRIE

RECENSEMENT - JEUNES NES EN 2009

Vous venez d'avoir **16 ans**, rendez-vous en mairie pour vous recenser ! Vous recevrez une attestation de recensement avant de réaliser la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) à l'âge de 17 ans.

Apportez le livret de famille et votre pièce d'identité.

Associations : demandes de subventions

Les demandes de subventions sont à nous faire parvenir pour le **samedi 18 janvier** au plus tard.

Merci de joindre à la demande le bilan financier complet et détaillé (compte chèque, placements), un relevé IBAN ainsi que l'attestation de responsabilité civile pour 2025.



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Contrôle d'accès en déchèterie

Au 1^{er} janvier 2025, un contrôle d'accès et un portique de 3 mètres seront mis en place en déchèterie. Seuls les habitants de la communauté de communes auront accès aux déchèteries communautaires.

Ces mesures font suite aux contrôles d'accès déjà mis en place sur les communautés de communes voisines qui ont contribué à l'augmentation constatée, des tonnages réceptionnés.

Elles ont pour but de retirer les apports extérieurs à notre territoire et de ne pas impacter nos ménages.

Pour réaliser un dépôt, il sera demandé à chaque passage :

- Pour les particuliers : un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Pour les professionnels : un extrait K ou K-bis.



NOS ECOLES

Projet « autour des mers et océans » pour nos élèves d'Henri Matisse

La classe de CM1 CM2 est allée à Océanopolis visiter le pavillon Bretagne et participer à un atelier scientifique "Un océan sans plastique".

Les élèves ont nourri des animaux marins (balanes, anémones) avec du plancton et ont observé leur comportement à la loupe binoculaire afin de voir l'impact du plastique sur ces organismes. Puis, ils ont observé les trois phoques (Naïa, Torpen et Niko), les requins et les raies. Manon, guide scientifique, a su leur transmettre des anecdotes amusantes sur les estomacs des étoiles de mer ou encore lorsqu'on boit la tasse...

Ils ont poursuivi par la visite du centre de tri Triglaz, où les élèves ont pu comprendre le devenir des déchets recyclables de nos poubelles jaunes. Ils ont été impressionnés par la taille des différentes machines et ont pu observer les différentes étapes de tri : du process au tri balistique, pour finir par les "petites mains" (personnes qui affinent le tri des déchets en bout de chaîne) et ont constaté le nombre d'erreurs de tri. Ils ont découvert la salle des "horreurs" (salle de caractérisation) avec les photos des plus grosses erreurs de tri : pneus, cordages, bois, couches, seringues...



LE COIN DES ASSOS

CLUB DE GYM

Nous vous invitons à participer à notre Assemblée générale qui se tiendra le **mardi 21 Janvier 2025 à 20h** au Foyer Antoine Caill.



LE COIN DES ASSOS

LA MEDIATHEQUE

- Soirée jeux de société pour adultes et ados : **2 et 16 janvier à partir de 20 h**. Présence à confirmer : 02 98 29 50 46 ou biblio.plouzevede@wanadoo.fr.

- Groupe de généalogie et histoire locale : rdv le **9 janvier à 20h**. Pour tout renseignement : genealogie.plouzevede@gmail.com.

Livres à l'aveugle : Des livres emballés. Sur l'emballage, quelques indices. Laissez-vous tenter par le mystère !

Venez participer au "jeu concours du sapin de Noël 2024" et devinez le nombre de livres utilisés pour créer le sapin. Un cadeau sera offert à la personne la plus proche de la vérité.

LES MINIS POUSSENT

L'association « Les Minis Poussent », en faveur des assistantes maternelles du bassin de vie de Plouzevé, Saint Vougay et Trézilidé a pour but de proposer chaque semaine des activités à ses adhérents (hors vacances scolaires) : des ateliers d'éveil animés par des professionnels de la petite enfance, des sorties en extérieur, des temps forts...

Elle permet aux enfants d'explorer, découvrir, partager, se socialiser et GRANDIR dans un environnement adapté à leur sécurité, au respect et à leur épanouissement mais aussi aux assistantes maternelles de proposer aux enfants des activités différentes, de rencontrer d'autres professionnelles, d'enrichir leurs compétences et valoriser leur profession.

L'assemblée générale se tiendra le **mardi 14 janvier 2025 dans la petite salle du Mil Ham à 20h**. Toutes les assistantes maternelles du bassin de vie y sont invitées.

CLUB DE LOISIRS DU HAM

Sous la présidence de René Grall et Francis Rosec et en présence du Maire, Jean Philippe Duffort et d'élus de Plouzevé, nous avons élu lors de notre assemblée générale :

René Grall et Francis Rosec : Coprésidents,
Josiane Boulc'h : trésorière avec comme adjoint : Didier Gorling ,
Annie Guillou : secrétaire avec comme adjoint : Thierry Boyer,
Adèle Paugam, Josée Grall, Jean-Pierre Le Berre : membres.

Nous avons ensuite dégusté un excellent repas préparé par le traiteur Quiviger de Plounevez-Lochrist, dans une très bonne ambiance où chanteurs et conteurs se sont succédés. A l'applaudimètre, la palme revient sans aucun doute à Henri pour ses interprétations de chants venus d'un autre continent.

Nous finissons l'année par le goûter de Noël, le 19 décembre, avant de glisser sur 2025 où l'on fêtera le 50^{ème} anniversaire de notre association donc si vous avez des photos ou documents du club des années passées, nous sommes preneurs .

« Nedelec laouen ha bloavezh mat e 2025 a hetomb deoc'h »

COURS DE ZUMBA : nouveau ! Deux essais gratuits.

Cours de Zumba adultes le **samedi 18/01 à 10h30** et le **mardi 28/01 à 18h15** au Foyer A. Caill. Si vous êtes intéressés, contactez-moi à mariezumba012@gmail.com.

FAMILLES RURALES PLOUZEVEDE, SAINT VOUGAY ET TREZILIDE (EVS)

Animations ouvertes aux adhérents ou non à l'association.

Atelier massage et Yoga en famille le **Mardi 7 janvier, de 19h30 à 20h30** au pôle enfance à Plouzevé : Prenez un peu de temps pour vous détendre avec votre enfant, lors de cet atelier, animé par Christelle Chevalard de « Yoga et compagnie ». **2 euros par duo sur inscription, ouvert aux enfants de + de 6 ans.**

Challenge entre les communes le **24 janvier** au pôle enfance de Plouzevé de **19h à 20h30** : Venez affronter d'autres habitants autour de différents jeux et marquez des points pour que votre commune remporte le trophée. Verre de l'amitié offert. Animation gratuite, ouverte à tous et inscription avant le 21 janvier.

Sortie familiale - Match de basket le **31 janvier** : venez encourager l'équipe de Landerneau Bretagne Basket contre l'équipe de Basket Landes. Le trajet se fera en covoiturage et minibus, départ à 19h du pôle enfance. Tarif : 2€ par enfant (-de 18 ans) et 4€ par adulte. Animation sur inscription (**avant le 09 janvier inclus**) et ouverte à tous.

Nouveauté ! Atelier d'écriture adultes les **8 janvier et 22 janvier de 19h-21h** et Atelier d'écriture jeunes (à partir de 11 ans), les **15 janvier et 29 janvier de 18h-19h30** à Médiathèque de Plouzevé : Vous aimez les mots, écrire et les livres, ces ateliers sont faits pour vous. Animés par Alice Guer, autrice de livres jeunesse, l'idée est tout d'abord de se réunir, et selon les envies du groupe, parler de livres (romans, BD), s'exercer à l'écriture individuelle et, pourquoi pas, collective. Les possibilités sont nombreuses. Nous serons à l'écoute pour adapter le contenu des ateliers par rapport à vos envies.

Atelier d'anglais Parents/Enfants les **vendredis 17 janvier et 31 janvier de 18h45-19h30** au Pôle enfance de Plouzevé : Venez faire découvrir la langue anglaise de façon ludique (jeux, comptines, chants...) et partager un moment privilégié avec votre enfant. Gratuit. Ouvert à tous*. Sur inscription.

Inscriptions et renseignements pour toutes ces activités :
06-68-50-75-85 ou evs@famillesrurales29440.fr



LE COIN DES ASSOS

HAUT LEON FC

Equipe A : Très bonne série pour l'équipe Fanion qui vient d'enchaîner 3 victoires consécutives face à Plougasnou (4-2), puis Plouvorn C (4-2) et enfin face aux enclos (4-0). Grâce aux bons résultats, elle quitte la zone de relégation et occupe désormais la 7^{ème} place.

Equipe B : Les 3 défaites successives n'arrangent pas la situation de l'équipe réserve. Après s'être inclinée contre Landivisiau B (0-3), puis de justesse contre Carantec B (2-3), elle a craqué contre Plounevez-Lanouharneau (1-7). Elle reste avant dernière de division 2.

LES RIBINS

Un coup de vent nommé Darragh, et nous voilà repartis sur les chemins dégager les branches et les arbres tombés.

Nous vous rappelons que des fiches descriptives des sentiers sont disponibles en mairie, à la bibliothèque, sur le site Visorando et sur le panneau d'information au début du sentier.

Prochaines matinées d'entretien **le samedi 4 et le mardi 7 janvier** si les conditions météo le permettent. Rendez-vous devant la mairie à 9h.



MEMENTO

SERVICES PUBLICS

- | | |
|--|---|
| ■ Agence postale 02 98 29 57 53
Du Mardi au Samedi : 9h-12h | ■ Ecole publique
Henri Matisse 02 98 69 94 60 |
| ■ Animations et loisirs bassin de vie - Christophe Prigent
http://animationsloisirs29440.jimdo.com | ■ Ecole privée
Sainte Thérèse 02 98 69 98 64 |
| ■ Médiathèque 02 98 29 50 46
Mardi : 17h-19h, Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h, samedi : 10h-14h | ■ France services 02 98 68 67 60
De nombreux partenaires comme Cap emploi, Heol, Clic, Caf, CDAS, Adil, CPAM, Resam, Mission locale...vous proposent des permanences dans cet espace dédié. |
| ■ Centre de loisirs 06 68 50 75 85 | ■ Gendarmerie 02 98 69 98 06
Lundi de 8h à 12h
Mercredi, Vendredi de 14h à 18h |
| ■ Déchetterie(du 01/10 au 31/03)
Lundi, vendredi et samedi : 9h-12h / 13h30-18h00.
Mardi, mercredi : 13h30-18h00.
Jeudi : fermé. | |

SANTÉ

- | | |
|--|---|
| ■ Médecin de garde
Faire le 15 (en cas d'urgence). | ■ Sage femme 06 45 98 85 63 |
| ■ Cabinet d'Ergothérapie
06 01 85 49 59 | ■ Pharmacie de garde du secteur
affiché sur la porte de la pharmacie locale ou composez le 32 37 . |
| ■ Cabinet infirmier 06 60 89 95 79 | ■ ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile) 02 98 69 49 60 |
| ■ Cabinet Kinésithérapie 02 98 69 98 03 | ■ Centre vétérinaire 02 98 69 90 18 |
| ■ Cabinet d'Ostéopathie 06 73 86 23 62 | ■ Taxi - Daniel Floch 02 98 69 91 00 |
| ■ Cabinet Orthophoniste 06 50 73 10 98 | |
| ■ Cabinet pédicure-podologue
02 98 69 92 13 | |

Retrouvailles 60-65 ans

Quarante ans après la 1^{ère} édition et vingt ans sans rencontre, les 60 et 65 ans de Plouzevedé ont décidé de renouer avec la tradition : la fête de classe.

L'apéritif prévu le 07 décembre à Kernaouer a réuni 27 participants et a dû se prolonger en soirée car avec la tempête, le restaurant où devait avoir lieu le repas a été victime d'une panne d'électricité. Afin d'être solidaire avec le restaurant, il était décidé de reporter au lendemain midi le repas.

Le restaurant étant toujours sans électricité, une solution de repli a été trouvée. C'est dans une excellente ambiance que les sexagénaires ont pu enfin partager un bon repas. Tous se sont donnés rendez-vous avant l'été pour un barbecue.



COMMERÇANTS ET ARTISANS

Restaurant du Guillec

Le restaurant sera ouvert pendant les fêtes aux jours habituels mais également : **le 25 décembre à midi, le 31 décembre au soir ainsi que le 1^{er} janvier à midi**.

Les menus sont disponibles sur notre site internet.



ETAT CIVIL

Naissance : *bienvenue à cette petite plouzevedéenne.*

- Rose TROADEC.

Décès : *Une pensée pour celle qui nous a quittés.*

- Marguerite PLUCHON.



LA PAROISSE

Saint-Thiviziau Bro Landi Mois de Janvier

Samedi: messe à 18h

4 : Guiclan ; 11 : Plouneventer
18 : Guiclan ; 25 : Plouneventer

Dimanche : messe à 10h30

5 : Plouzevedé ; 12 : Plouzevedé
19 : Plouvorn ; 26 : Plouzevedé



MAIRIE • 02 98 69 98 18

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	8h30-12h00	Mardi	8h30-12h00
Mercredi	& 13h30-17h30	Vendredi	
Jeudi		Samedi	

www.plouzevede.fr accueil-mairie@plouzevede.fr [mairiedplouzevede29440](https://www.facebook.com/mairiedplouzevede29440)

La commission se réunissant le Lundi, il est impératif que les articles soient déposés le samedi comme indiqué ci-dessous.

Dépôt des articles :

- Samedi 18 janvier 2025

Distribution :

- Samedi 25 janvier 2025

Responsable de la communication :

- Jean-Philippe DUFFORT, Maire.